**REPUBLIQUE DE GUINEE**



 **Ministère de la Santé**

|  |
| --- |
| **TERME DE REFERENCE « ATELIER DE FINALISATION ET DE VALIDATION DU** **PLAN STRATEGIQUE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES DU SERVICE GENRE** **ET EQUITE DU MINISTERE DE LA SANTE – Fin Avril 2022****2ième Edition** |

***Avril 2022***

**TERME DE REFERENCE DE L’ATELIER DE FINALISATION ET DE VALIDATION DU**

**PLAN STRATEGIQUE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES DU SERVICE GENRE**

**ET EQUITE DU MINISTERE DE LA SANTE – 2ieme édition**

**Table de matière**

[1. CONTEXTE 2](#_Toc99723776)

[MOTIVATION 5](#_Toc99723777)

[2. OBJECTIFS 6](#_Toc99723778)

[3. RESULTATS ATTENDUS 6](#_Toc99723779)

[4. METHODOLOGIE 6](#_Toc99723780)

[AGENDA DE L’ATELIER 7](#_Toc99723781)

[Liste des Participants 7](#_Toc99723782)

[5. ANNEXE 9](#_Toc99723783)

[Présentation du service Genre et Équite (SGE) 9](#_Toc99723784)

# CONTEXTE

Le Rapport mondial sur le développement humain a toujours défini l’objectif fondamental du développement comme étant celui d’un élargissement de la palette de choix offerte aux êtres humains. Trois éléments essentiels constituent le cœur de ce concept :

* égalité des chances pour toutes les personnes dans la société ;
* maintien de ces chances d’une génération à l’autre ;
* accession des personnes au contrôle de leur destinée afin qu’elles participent aux processus de développement et qu’elles en tirent parti.

Les initiatives développées par le Gouvernement à travers le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l’Enfance et des personnes handicapées pour l’éradication des disparités entre les hommes et les femmes en Guinée, n’auront d’effets que dans une synergie d’actions et une approche systémique des questions genre, qui impliqueront tous les secteurs et acteurs clés du développement socioéconomique du pays.

L’élaboration du document en élaboration- la Stratégie Nationale Genre et Équité (SGE) - non seulement s’inspire de la Politique National Genre mais puise la quintessence de ses orientations stratégiques dans les documents de politiques sectorielles déjà validés par le Gouvernement et ses partenaires au développement, se présente comme l’expression de cette ferme conviction.

Cette stratégie Nationale Genre et Équité vise également à réaffirmer la volonté du Gouvernement d’honorer ses engagements en donnant une raison d’espérer et une utilité tangible aux instruments juridiques internationaux sur les droits humains qu’il a signés et ratifiés. L’approche de solution trans sectorielle des questions d’équité et d’égalité n’est pas une spécificité guinéenne.

En effet, au cours de ces deux dernières décennies, plusieurs sommets internationaux ont servi de cadres à des activités de lobbying et de plaidoyer pour dénoncer l’aggravation des disparités sociales en particulier chez les femmes et les couches vulnérables, toutes victimes des conséquences de schémas de développement basés fondamentalement sur l’exclusion et la marginalisation. Il n’y a pas encore longtemps que très peu de gouvernants se préoccupaient de la redistribution équitable et égalitaire des rôles et des responsabilités entre femmes et hommes, filles et garçons au sein de la famille et de la communauté.

Ainsi, nombreux sont les systèmes de type patrilinéaire à travers le monde qui ont contribué à cette stigmatisation sociale qui confine les femmes dans leurs fonctions originelles et rôles traditionnels de procréation et de maintien du bien-être familial.

L’intégration de l’approche Genre dans les politiques sectorielles plus particulièrement la santé, du fait de sa vision transversale des questions de développement, constitue, l’une des solutions pour équilibrer et humaniser les rapports de forces entre les hommes et les femmes et résorber les nombreuses difficultés liées à une redistribution équitable et égalitaire des ressources et bénéfices découlant de la mise en œuvre des politiques et programmes.

Pour marquer son adhésion aux avancées significatives sur les droits humains enregistrées à l’échelle internationale, nombreuses réformes d’ordres politique et institutionnel ont été entreprises en Guinée pour inverser une réalité socioéconomique et politique fortement caractérisée par des disparités grandissantes entre les hommes et les femmes. En dépit de la volonté affichée et les efforts consenti, les séquelles socioculturelles et autres facteurs discriminatoires perdurent et n’ont jusqu’à présent pas permis de juguler ces disparités dont les femmes dans leur grande majorité sont victimes en termes d’accès à l’exercice de pouvoir et de responsabilité.

**Référentiels et principes fondateurs de la stratégie**

En visant la réalisation de l’équité et de l’égalité entre les sexes par l’intégration de l’approche genre, cette stratégie s’appuie sur les référentiels suivants :

* La religion et les considérations coutumières, qui incitent à la justice et à l’équité ;
* La constitution, qui stipule l’égalité entre les sexes dans tous les domaines et l’égalité des citoyens devant la loi ;
* Les directives de l’État plus particulièrement du Ministère de la santé à travers les recommandations de l’OMS pour l’amélioration de la situation des femmes ;
* Les conventions internationales, et plus particulièrement la convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW). Elle se base également sur les fondements suivants :
* Le principe de l’égalité comme valeur universelle et enjeu important pour la construction de la démocratie ;
* L’esprit égalitaire du Code de la Famille ;
* L’Initiative Nationale pour le Développement Humain ;
* Les Objectifs du Millénaire.

**Le processus d’élaboration de la stratégie**

Élaborée à partir d’une analyse minutieuse des disparités et discriminations réelles observées dans la vie publique et privée, la stratégie s’inspire également des initiatives menées jusqu’à présent pour réduire ces inégalités. Elle s’appuie en outre sur l’état des lieux et les différents travaux réalisés par les organismes nationaux, et internationaux ainsi que les ONGs, à travers une revue documentaire.

La stratégie repose sur une réflexion qui permet, aujourd’hui, de mieux comprendre la façon dont les formes d’inégalités fondées sur le genre, tendent à handicaper les politiques de développement humain et économique et à limiter leur efficacité.

Conscient de la dimension nationale de cette stratégie, le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique MSHP a tenu à associer et à faire adhérer un grand nombre d’acteurs (départements ministériels, ONGs, secteur privé et organismes internationaux) à toutes les phases de son élaboration, afin que le produit final soit le fruit d’une concertation élargie.

L’élaboration de la stratégie s’est, par conséquent, déroulée en plusieurs étapes :

1) Production d’un Draft 0 par le SGE

2) Phase de la validation de la vision, des orientations générales et des objectifs (Novembre 2021).

3) Phase de recherche/ revue documentaire (à partir de Novembre 2021 pilotée par la GIZ) : elle doit porter sur l’élaboration d’une première version qui sera soumise, dans un premier temps, à l’appréciation d’un groupe d’expert(e)s dans les divers domaines couverts par la stratégie.

4) Phase d’enrichissement et validation du contenu de la stratégie par les différents acteurs.

Dans la sous-région il existent des « Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre » par exemple du Sénégal SNEEG2 (Ministère de Femme, de la famille et de l’enfance, 2015) et de la République du Tchad « PNG » (Présidence, Ministère de la Femme, Protection de l’Enfance et Solidarité Nationale, 2018), qui pourraient servir d’exemple mais comme ils couvrent toutes les secteurs (nationaux) pour le but de la SGE devrait être adapté spécifiquement au secteur santé. Les activités sont dirigés principalement à 1. la hiérarchie du Ministère de santé, services aux niveau central (directions, programmes, ..) et ses entités déconcentrées (DRS et DPS). 2. Les employés à toutes les niveaux du Ministère de santé, 3. Les usagers des services de santé principalement étatique.

Dans la conjoncture actuelle du sous-financement de l’état l’appui et collaboration des partenaires (UNFPA, UNICEF, OMS, FM, UE, BM, USAID/JHPIEGO, Enabel, GIZ et autres) est important pour exploiter les complémentarités et s’entendre sur des activités prioritaires.

**Documents disponible pout l’étape suivante « Finalisation et de validation du plan strategique pour les cinq prochaines annees SGE MSP**

Après le dernier atelier le 07 au 08 Octobre 2021 les 2 documents suivants avaient été élaboré sur la base des resultats du premièr atelier tenu le 07 au 08 Octobre 2021, regroupant 28 participants :

1. Draft/compilation Activités Stratégie Équité Genre MSP Guinée 2022 – 2025

2. Extrait du Draft (12.01.2022) du « Plan stratégique du service genre et équité du ministère de la sante pour les cinq 5 prochaines années 2021 – 2025, Service Genre et Equité (SGE), MSP GN »

## MOTIVATION

La mise en place d’un « Service genre et équité » permettra d’œuvrer à la promotion et à l’intégration systématique du genre dans tous les programmes de développement et plus particulièrement dans les programmes de santé en vue de repositionner résolument les femmes dans le développement politique, économique et social du pays.

# OBJECTIFS

**Global**

L’approche genre soit effectivement au sein du Ministère de la Santé un outil de développement, de programmation, de planification et de budgétisation afin de réduire les disparités entre les hommes et les femmes.

**Specifiques**

1. Présentation sur l’intégration genre
2. Présentation d’une proposition de plan stratégique genre pour les cinq prochaines années
3. Finaliser et valider le plan stratégique genre

# RESULTATS ATTENDUS

1. Amener le MS et toutes les autres parties prenantes à cerner la problématique du genre et à mieux comprendre l’importance l’intégration de l’approche genre
2. Plan stratégique pour les cinq prochaines années finalisé et validé

# METHODOLOGIE

* Présentation sur l’intégration du genre dans les programmes et projet du MS
* Présentation du plan proposé par le SGE
* Travaux de groupes portant sur le plan proposé.
* Restitution des résultats des travaux de groupe en plénière.

Sur la base des 2 documents existants - 1. Draft/compilation Activités Stratégie Équité Genre MSP Guinée 2022 – 2025, 2. 2. Extrait du Draft (12.01.2022) du « Plan stratégique du service genre et équité du ministère de la sante pour les cinq 5 prochaines années 2021 – 2025, Service Genre et Equité (SGE), MSP GN » - faire un choix final du texte et des activités à mèner.

La specificité de cet atelier est d’améner les differents entités étatiques et PTF à co-rédiger et planifier la stratégie et les activités y afférents tenant en compte les planifications des acteurs majeurs dans la thématique genre.

* Voir aussi en Annexe en PJ « Matrice des actions de lutte contre les VBG (toutes activites SSRAJ) en Guinée 2021

***Ressources matérielles à mobiliser***

* Plan stratégique proposé par le SGE,
* Présentation sur le genre (Problématique, Principes de base et importance de l’intégration du genre).

**CIBLE, DUREE, ET LIEU DE L’ATELIER :**

IL s’agit d’un atelier 2 jours qui se tiendra dans la salle de réunion du Ministère de la Santé du Fin Avril …….. 2022, regroupant 30 participants : cadres du ministère de la sante et les partenaires impliqués dans la promotion du genre, la Société Civile, la sécurité et d’autre département sectoriel. Cet atelier sera facilité par le SGE MS.

## AGENDA DE L’ATELIER

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **HORAIRES** | **RUBRIQUES** | **RESPONSABLES** |
| **J1** |
| 8h30 -9h00 | Installation des participants | SGE /MS |
| 9h00 – 9h10 | Mots de bienvenue, présentation de la physionomie de la salle, désignation des modérateurs et rapporteurs | SGE/MS/CRS/OMS |
| 9h 10 – 9h 15 | Ouverture de l’atelier | Chef de Kabinet MS |
| 9h15– 10h30 | Présentation des TDR de l’atelier/intégration genre | SGE/MS |
| **10h30 – 10h45** | **Pause-café** | **OMS** |
| 10h45 – 11h00 | Présentation du Plan Stratégique proposé | Dr Makony Donzo |
| 11h00- 13h 30 | Travaux de groupes  | Participants |
| **13h30 – 14h30** | **Pause déjeuné** | **OMS** |
| 13h30 - 16h00 | Travaux de groupe | Participants |
| **J2** |
| 8h30 – 10h00 | Poursuite des Travaux de groupes  | Participants |
| **10h00 – 10h30** | **Pause-café** | **OMS** |
| 10h30 – 11h30 | Restitution des travaux de groupes en plénière | Participants |
| 11h30-12h00 | Recommandations/validation | Participants |
| 12h 00-13h 00 | Clôture de l’atelier/Pause déjeuné | Chef de Cabinet |

## Liste des Participants

|  |  |
| --- | --- |
| **Participants** | **Nombre** |
| CRS | 01 |
| Enabel | 01 |
| SGE/MS | 03 |
| BSD/MS | 01 |
| DNPharmacie | 01 |
| Promotion de la Sante | 01 |
| Santé Maternelle | 01 |
| DNLaboratoire | 01 |
| PNLVIH | 01 |
| GIZ | 01 |
| Plan Guinee | 01 |
| DN Etablissements Hospitalier  | 01 |
| Médecine légale | 01 |
| Santé communautaire | 01 |
| OSC | 01 |
| USAID | 01 |
| OMS | 01 |
| UNICEF | 01 |
| UNFPA | 01 |
| ? |  |
| Union Europénne | 01 |
| Embassade Belge | 01 |
| Embassade France | 01 |
| Embassade Espagnole | 01 |
| CAM | 01 |
| AGEBF | 01 |
| Fraternité Médicale Guinée (FMG) | 01 |
| Ministere autonomisation des femmes | 01 |
| Ministere Action Sociale | 01 |
| Ministère Jeunesse | 01 |
| MDAF | 01 |
| Sécurité | 02 |
| UGP | 02 |
| Banque Mondiale | 01 |
| **TOTAL** | **30** |

**BUDGET**

# ANNEXE

**Matrice des actions de lutte contre les VBG (toutes activités SSRAJ) en Guinée 2021**



## Présentation du service Genre et Équite (SGE)

Les services genre et équité (SGE) ont été mis en place dans chacun des 37 départements ministériels selon l’arrêté n° 2015/1257/MFPREMA/CAB portant attributions et organisation du SGE. Ils sont sous l’autorité administrative de leur Ministre et sous le contrôle technique de la Direction Nationale de Promotion Féminine et du Genre qui relève du Département de tutelle, le Ministère de l’Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l’Enfance (MASPFE) et aujourd’hui du MDAF. Depuis 2015, les SGE ont rang de services d’appui avec rang de Division rattachée au Cabinet du Ministre et ont pour mission la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement dans le domaine du genre et de l’équité et d’en assurer le suivi.

De manière particulière, les SGE doivent initier au sein de leur Département des stratégies, programmes et projets de Genre et Équité ; veiller à l’application de la règlementation, l’intégration du Genre dans les programmes, veillé à la mise en place d’un pool de formateurs en Genre ; mobiliser des ressources pour l’appui aux femmes et communiquer les statistiques sur le Genre et Équité du Ministère.

Tous les services Genre et Équité n’interviennent pas dans un cadre de concertation régulier. Ces services sont invités par le MASPFE/MDAF à des rencontres portant sur des questions de genre à débattre ou sur l’élaboration de politiques et plans d’action Genre. Par ailleurs, Les Service G&E collaborent avec la Direction Nationale de Promotion Féminine et du Genre DNPF-G pour exécuter des projets en commun comme pour celui intitulé « Rajeunir et féminiser la Fonction Publique » qui a été réalisé entre le MFPREMA et la DNPF-G[[1]](#footnote-1).

**Organisation interne.**

Le cadre organique, qui est le même pour tous les SGE, prévoit un personnel au minimum de 11 à 15 cadres :

* 1 chef de service,
* 3 chefs de cellules
* 6 à 9 chargés d’études (soit 2 à 3 par section).
* 1 à 2 secrétaires,
* Personnel de soutien : 1 chauffeur et 1 planton.

Tous les SGE ne sont pas au même niveau de fonctionnement : certains sont entièrement meublés et d’autres non, selon qu’il existe des locaux suffisants. Toutefois, l’on peut dire que tous les 37 ministères ont désigné au moins un point focal avec des assistants.

#### Fonctions

Les Services Genre et Équité ont pour fonction principale la mise en œuvre de la politique de Genre élaboré par le MASPFE au sein de leur Département ministériel respectif.

* Le Chef de Service, est chargé de l’animation de l’équipe, de la gestion administrative du service, du suivi des activités, des résultats à atteindre selon les objectifs déterminés et de l’organisation de plaidoyers auprès des décideurs pour défendre la situation des femmes.

Pour mener à bien leur mission, les SGE comprennent 3 cellules :

* Une Cellule promotion de l’Équité et l’Égalité de Genre
* Une cellule Études, Planification, suivi et contrôle des actions dans le domaine du genre
* Une Cellule Formation et Sensibilisation

Pour les aspects financiers, les SGE n’étant pas des Directions, ne bénéficient pas de budget dédié. Seules des requêtes via le Cabinet leur permettent de fonctionner. Une grande partie de leurs activités se font grâce au soutien des programmes et projets financés par les PTF.

La présentation des SGE étudiés se fait selon leurs domaines d’interventions classées en trois volets : Autonomisation Sociale, Autonomisation Economique et Autonomisation Politique.

**Ministère de la SANTE**

Au Ministère de la Santé, le Service Genre et Équité a été meublé en Mars 2021. Bien avant la mise en place de ce service, le Département dispose de plusieurs programmes/projets où la question du genre est au centre de leurs activités tel que le programme Santé et Nutrition, Santé Sexuelle et Reproductive.

Ainsi au sein du Ministère de la Santé, la Responsable en Santé Sexuelle et Santé de la Reproduction est un Médecin de santé publique, impliquée dans une stratégie de réduction de la pauvreté. Il existe une section genre en conformité avec les objectifs nationaux mais elle est peu fonctionnelle ou opérationnelle. Le Ministère a pour objectif d’aider les femmes à être autonomes car c’est la femme qui porte le foyer. Il faut une réelle implication des femmes intellectuelles pour que les femmes dans leur ensemble puissent bénéficier de meilleures conditions d’éducation, d’autonomie et d’accès aux services de santé .

1. *MASPFE BP- 527 Conakry – Tél. Bur. (+224) 30.45.10.81–Tél. SP: (+224) 30.45.35.18 E-mail: maspfe@sotelgui.net.gn – République de Guinée* [↑](#footnote-ref-1)